



Compte-rendu du Comité directeur 23 novembre 2013

Étaient présents

Claudine COUSSOT – Michel COUSSOT – Guy CHAILLER – Geneviève FREUND – Thibaud GUINGOUAIN – Patrick NOURISSON – Nadine SECHET – Marc AUBERT – Michel CUVELIER
Nathalie MONIN – Philippe ORTUNO – Vivian ROUX – Erik POISSON – Yannick TIRATEAU

Excusés

Patrick BOUTON – Alain CIERCERSKI – Philippe CHAUVIN – Franck GOUBEAU

14h40 La Présidente ouvre la séance.

Nombre de licenciés : 1946 archers (198 en Charente ; 798 en Charente-Maritime ; 381 en Deux-Sèvres ; 569 en Vienne).

Jeunes 2014

► PES (Parcours Excellence Sportive) 2014-2017

Prise en compte des pôles espoirs dans le PES. Donc Insep, 4 pôles nationaux (qui seront catégorisés) et 4 pôles espoirs (Nantes étant le plus près de chez nous) et les jeunes peuvent être sélectionnables dès la 6ème (Benjamin 2^{ème} année, Minime 1^{ère} année).

Les clubs ETAFS (probablement SMARVES chez nous l'année prochaine) doivent être pris en compte dans le PES.

Par ailleurs, il est à noter un changement quant à la filière sportive par équipes. En effet, les compétitions par équipe de ligue ont peu à peu laissé la place aux compétitions par équipe de club (DRE, D2, D1).

Il faut donc que la Ligue s'adapte à ces nouvelles données.

C'est donc en partie pour cela que le « groupe régional d'entraînement jeunes » n'existe plus en tant que tel, mais a été remplacé par des stages de vacances où l'objectif est de préparer nos meilleurs jeunes au Championnat de France Jeunes par équipe de ligue.

Compétition qui se déroule lors de la « semaine Jeunes ».

► Pour participer au championnat de France

Il n'y a plus d'obligation de faire partie des équipes départementales. Les 2 stages servent à la détection et la sélection. Le "recrutement" se fait en priorité sur les résultats FITA de l'année précédente et/ou sur les résultats de la saison salle en cours.

Participation obligatoire au championnat de Ligue FITA.

Stage février : 25 jeunes max.

Stage avril : environ 15 jeunes (en fonction des catégories représentées).

Stage final pour cette année : à Royan avec les jeunes qui partiront au championnat de France et l'ensemble du staff technique.

La ligue prend en charge 2 entraîneurs référents : Philippe et Déborah. Les autres entraîneurs peuvent participer aussi à ces stages mais aux frais du club ou du département.

A ce jour, pour le 1^{er} stage de février, 38 jeunes ont été pressentis. Il y aura donc une « avant sélection » à faire... sans doute revenir sur les critères prédéfinis.

Sur ce 1^{er} stage, une bénévole s'est portée candidate pour aider. Par ailleurs, il y aura Maxime Chovaux, pris en charge par le CD16.

Le comité directeur valide cette action.

Vote des décisions prises en réunion de bureau

▶ **Groupes adultes**

Problème sur la date DNAP Boé qui a changé et du coup se retrouve à la même date qu'une DRE ; possibilité de changer et d'aller à Compiègne le 19-20 juillet. A priori cela ferait une différence de 100€ environ pour la ligue. On vérifie le coût et OK.

Le comité directeur valide cette action (avec prise en charge de 100€).

▶ **Projet "Animations Itinérantes Estivales" : pour cela former des CQP dont les frais pédagogiques seraient pris en charge par la ligue. En contrepartie, le futur diplômé fera une saison en tant que salarié de la ligue.**

Avoir au moins 18 ans, et pour nous, avoir le permis.

Ça nous coûterait, tout compris, environ 27€/h TTC (formation jeunes, salaires, etc.). L'objectif étant d'essayer de vendre l'heure de prestation à 40€/heure.

Une enquête sera envoyée à tous les centres de loisirs de la région.

Le comité directeur valide cette action.

Voir Philippe pour plus de renseignements.

▶ **Aides pour les clubs qui organisent des compétitions nationales**

Le comité directeur valide cette action.

▶ **Le comité directeur valide les décisions prises en réunion de Bureau du 30 décembre 2013.**

Commission sportive du matin

▶ Championnat Ligue salle : ça suit son cours.

▶ Pour tous les championnats de Ligue, il y a un minimum de concours à faire auparavant.

▶ DRE : 38 équipes préinscrites, des nouvelles (Cognac, St Martin de Ré...) certains clubs présentent 2 équipes : ça peut tenir si on tient les équipes à 3 ! Et pour l'année prochaine, on propose que la DRA se fasse le samedi (et non pas sur un autre concours car il faudrait trouver d'autres clubs organisateurs).

On valide le fait de passer à 3 archers par équipe pour cette saison. On verra ensuite comment opérer. En demandant cette année aux clubs leur sentiment sur le passage des épreuves DRA au samedi pour l'année suivante.

AG de la Ligue

- ▶ Le lieu : On reste sur La Crèche.
- ▶ Un poste non pourvu, on fait appel à candidature. Candidature à envoyer pour le 8 février.
- ▶ Documents : on passe sur les diaporamas, les documents seront envoyés aux clubs et mis sur le site de la Ligue, on ne donne pas de papiers. Quelques exemplaires seront imprimés pour les « instances ».
- ▶ Compte rendu des commissions à remettre pour le 3 février à Yannick et à Geneviève.
- ▶ Geneviève envoie les invitations. Ordre du jour « classique ». Geneviève envoie un « document type » pour que les responsables de commission y insèrent leur texte.
- ▶ Atelier arbitre.
- ▶ Atelier « sportif » - Il faut organiser les temps de parole. Avec disciplines de parcours : 30 minutes. Jeunes : 10 min. Philippe : 1 h (formation, chiffres clés). Autres commissions : 50 minutes.
- ▶ Invitation pour les officiels, invitation pour les champions. Geneviève prépare les courriers.
- ▶ Remise de médailles « bénévoles » : invitation comme pour les champions.

Budget prévisionnel

- ▶ Bilan 2013 : nous sommes positifs ! Le comité valide la proposition de reporter l'excédant sur 2014.
- ▶ 2014

Problème pour les arbitres car la FFTA ne donnera plus de version papier du manuel. Doit-on prévoir quelque chose dans notre budget pour aider ? Il faut faire une enquête auprès des arbitres pour savoir comment procéder.

On part sur 2020 licenciés. Total budget d'environ 110 000€.

Questions diverses

○ Pour le périscolaire, il faut un CQP obligatoirement. Et encore entre vacances de Pâques et jusqu'à la fin de vacances scolaires d'été, 500 H max. Sinon cela peut être un BE sans restriction.

Philippe continue de prendre des informations auprès des différentes instances concernées car les avis semblent divergents d'une administration à une autre.

○ La Présidente sera absente du 3 au 7 février.

La secrétaire
Geneviève Freund



La Présidente de Ligue
Nadine Séchet

